

Monsieur Guillaume PEPY  
Président du Directoire de SNCF  
Président directeur général de  
l'EPIC SNCF Mobilités  
92 avenue de France  
75013 PARIS

Paris, le 20 octobre 2015

Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver en annexe, la lettre envoyée par votre Directeur Régional Transilien de Paris Sud Est, Monsieur Julien DEHORNOY, à Monsieur Didier DEVIN, maire de Fontenay sur Loing, concernant le cadencement des trains desservant sa commune, en direction ou en retour de Paris.

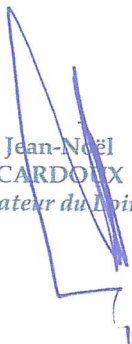
Il est question, compte-tenu des problèmes de longueur de quai, et après les aménagements effectués en gare de Dordives, de ne pas proroger les dérogations précédemment consenties, pour les trois trains du soir indiqués dans la lettre.

Or des élus et Monsieur le maire de Fontenay sur Loing en particulier, sont très inquiets de cette situation, car de nombreux habitants des communes environnantes utilisent ces liaisons en direction de la capitale, ce qui pourrait causer de gros problèmes à la population.

Il est clairement exprimé dans la lettre de votre directeur, que les travaux de mise en conformité des quais de la gare de Ferrières-Fontenay sont envisagés à moyen terme, probablement en 2019.

Dans ces conditions, nous souhaiterions que vous puissiez revoir votre position, en maintenant au minimum deux trains sur les trois dont la suppression est proposée. En effet, le plus tardif, partant à 21h19 pourrait être annulé. Il suffirait simplement de conserver pendant trois ans les dérogations antérieurement accordées.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de toute notre considération.

  
Jean-Noël  
CARDOUX  
Sénateur du Loiret

  
Eric  
DOLIGE  
Sénateur du Loiret

  
Jean-Pierre  
DOOR  
Député du Loiret

  
Jean-Pierre  
SUEUR  
Sénateur du Loiret